

**UN TOIT POUR TOUS**

**MRC DE L'ASSOMPTION**

# PRIORITÉS 2024-2026



## Bienveillance

7 membres

**\*Objectif ultime du comité porteur:**  
Création d'une relève constante de citoyens engagés au mieux-être de la communauté.



## Logement

13 membres

**Objectif ultime du comité porteur:**  
Favoriser le soutien sociocommunautaire dans les logements à clientèles vulnérables



## Reconnaissance mutuelle

**Objectif ultime du comité porteur:**  
Améliorer la connaissance et la reconnaissance mutuelle entre les institutions et les organismes.



## Sécurité alimentaire

11 membres

**Objectif ultime du comité porteur:**  
Accroître les actions favorisant le partage, la mise en commun d'outils, de ressources entre les acteurs.

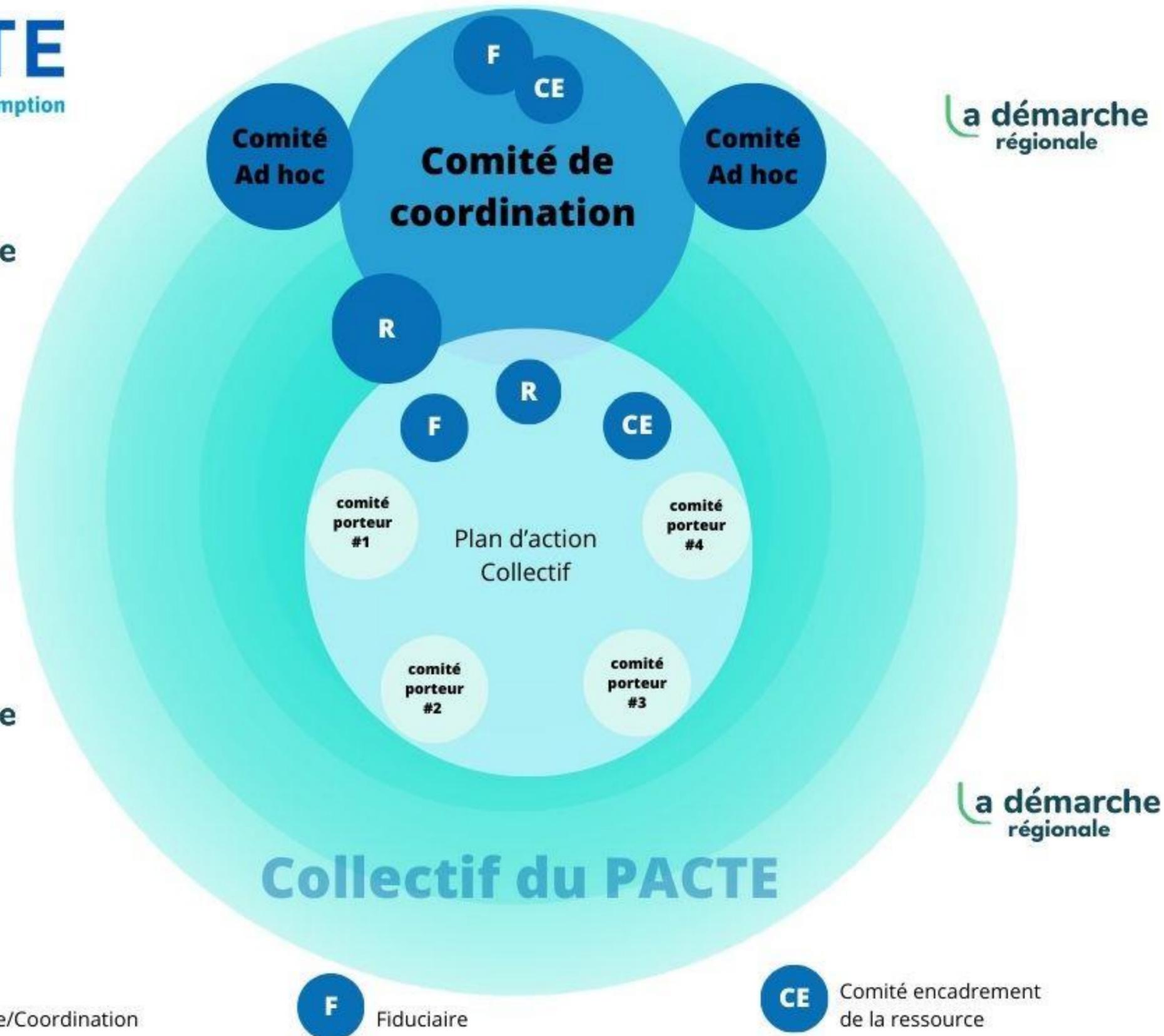


## Soutien aux parents et aux enfants

9 membres

**Objectif ultime du comité porteur:** La communauté soutient les parents et les enfants dans le développement de leurs compétences et de leurs capacités favorisant leur mieux-être.

**Note importante:** Les objectifs ultimes des comités porteurs sont présentés à titre indicatif. Les projets déposés dans le cadre de l'Alliance doivent être liés aux priorités et non aux objectifs.



## La gouvernance du PACTE s'inspire du modèle sociocratique.

Sans être parfait, il est à l'image de notre démarche, des acteurs qui la composent et de la direction commune et des objectifs communs que l'on se donne, ensemble.

Voici ce qui caractérise ce modèle de gouvernance:

- Agir pour le bien Collectif
- Gouvernance et leadership partagés
- Prise de décisions partagée
- Fonctionnement égalitaire
- La transparence démontre des implications et engagements multiples.

# Démarche territoriale du PACTE – MRC de L'Assomption

## Priorité - Logement

**Quelques travaux effectués par le comité porteur et la ressource**

(état de situation MRC, guide des programmes en habitation, un mémoire au conseil des maires, vidéo (PSL), etc.)

**Constat:** Il faut trouver un moyen de créer des logements à bas loyer dans la MRC de L'Assomption



# Processus de création de l'OBNL

## Points saillants

- Mobilisation des acteurs impliqués dans le CP-Logement en comité de travail pour la création d'un OBNL en développement
- Formation de sous-comités :
  - Communication
  - Développement
  - Soutien communautaire
  - Participation citoyenne
- La principale tâche de la création de l'OBNL revient aux membres du Sous-comité Développement
- Identification immédiate d'un modèle d'OBNL où l'aspect sociocommunautaire tiendrait une place importante dans la mission de l'OBNL et dans la composition du CA
- Recherches et entrevues avec des responsables d'OBNL-Logement existants
- Rencontres avec un représentant de CIENOV, conseiller en Développement et croissance de PME pour la préparation d'un modèle d'affaires

- Autre point important à déterminer dès le départ: la nécessité d'avoir un Fonds de démarrage pour l'OBNL
- Actions entreprises pour la recherche de financement pour le fonds de démarrage
- Présentation du projet au Conseil des maires de la MRC de L'Assomption
- Projet de création d'un nom et logo d'identification par le sous-comité communication
- Embauche d'une ressource spécialisée soit la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) en élaboration de règlements généraux et de mise en place d'un OBNL en économie sociale
- Rencontres avec un spécialiste de la CDRQ pour finaliser le projet de règlements généraux pour approbation par le CP-Logement
- Réservation du nom de l'OBNL auprès du registraire des entreprises du Québec
- Obtention du NEQ et confirmation du nom : Un toit pour tous - MRC de L'Assomption
- Finalisation et vérification juridique du projet de règlements généraux
- Participation avec le sous-comité communication à la planification de la conférence de presse pour le lancement de l'OBNL

# Fonds de démarrage

L'objectif de ce fonds est d'assurer la phase initiale de la création de l'OBNL et la phase du processus de développement des projets pour les années 1 et 2.

Ce fonds permettra, par exemple de procéder à l'embauche d'un chargé de projets, faire l'achat d'équipements informatiques et ça permettra aussi le soutien financier de certains frais d'avant-projets.

Pour assurer un fonds de démarrage réaliste pour ainsi faire face aux besoins de L'OBNL, nous avons, entre autres, fait des démarches auprès de :

- la MRC de L'Assomption
- de la Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur
- et auprès de la députation



# CRÉATION DE L'OBNL





## Objectifs de l'OBNL

- ✓ Construire, acquérir, administrer, maintenir un ou plusieurs projets d'habitation à bas loyer pour les offrir aux personnes ayant des revenus modestes ou encore ayant des besoins particuliers en matière d'habitation;
- ✓ Offrir un soutien communautaire aux personnes locataires de ces logements;
- ✓ Organiser, installer, maintenir et améliorer tous les services connexes à l'occupation d'unités d'habitation visant le bien-être générale de leurs occupants.

# ASSEMBLÉE DE FONDATION (AGF)

- **Accueil des nouveaux membres**
- **Présentation de l'organisme, son rôle et les activités à venir**
- **Présentation des perspectives financières**
- **Adoption des règlements généraux: 5 catégories de membres**
  - Municipalité
  - Communautaire
  - Citoyen
  - Locataire
  - Solidaire
- **Élection des membres du conseil d'administration**



# NOS PREMIERS PROJETS !

- **3 projets de construction présentement en cours de développement.**
  - **Repentigny**
  - **L'Assomption**
  - **Charlemagnes**
- **Ces projets totalisent la construction d'environ 170 nouveaux logements abordables.**

